



---

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisation 2024-2025-2026 tel que soumis et joint en annexe A au procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

*Ces documents seront déposés aux archives de la municipalité et sont disponibles pour consultation.*

#### **5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance. Aucune participation citoyenne.

2023-12-306

#### **6.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye  
appuyé par Richard Hébert

ET résolu de lever la séance à 19H56.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Je, Annick Corbeil, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 LCV

---

Julie Clément,  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

---

Annick Corbeil,  
Maire